

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 05-105-1905 mettant une avance à la disposition du trésorier de la commission chargée de la préparation de la Fête Nationale

n° 05-105-1905

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
22 juillet 1905

Numéro JO  
n° 105 du 01/08/1905

Date du numéro  
1 août 1905

### VISAS

Les Gouverneur de la cote francaise des somalis et Dependances chevalier et la Legion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884, Vu le décret du 11 octobre 1889, portant reorganisation du conseil d'administration à la cote francaise des somalis et dépendances

**Vu** l'arrêté du 1er janvier 1905 nommant des membres titulaires et suppléants du conseil d'administration; Attendu que M Mari à qui M Marichal, agent de la compagnie des Messageries Maritimes a quitte la colonie sans esprit de retour.

### TEXTE INTÉGRAL

Art.1er– M. de la Noë, Agent des Messageries Maritimes est nommé membre titulaire du Conseil d'Administration en remplacement de M. Marichal, Art. 2. Le présent arrêté sera publié, communiqué et enregistré partout où besoin sera.

**Signé ; P. PASCAL.**